

# ESPACE ROUEN

Entraide et Solidarité Professionnelles des Agents Comptable de l'Académie de ROUEN

---

## COMPTE RENDU REUNION 22 JANVIER 2014 au Lycée Marc Bloch à VAL DE REUIL

14 agents comptables étaient présents sur les 22 adhérents de l'académie.

Point sur les adhésions depuis notre dernière AG : 51 % d'adhérents.

Après le rappel de l'ordre du jour, Nicole Roux donne quelques informations concernant l'activité d'Espac'EPLÉ au niveau national et le programme de la future AG qui aura lieu en juin prochain : qualité comptable, diagnostics partagés.

Les Rendez-vous auprès de la DGFIP et le Ministère.

Adhésions : il conviendrait de développer l'association dans les académies dépourvues d'adhérents, faire fonctionner le réseau des collègues qui ont muté.

Audits : une grille de diagnostic fournie par un collègue de l'académie de Versailles permettra aux collègues qui étaient déjà volontaires d'engager un travail d'auto-évaluation un groupe de 3 collègues de la délégation académiques étaient volontaires pour tester.

Points à l'ordre du jour :

### ***Les Prélèvements :***

Véronique Lafont présente son expérience des prélèvements automatiques des créances : divers échanges ont lieu, en effet de nombreux collègues ne se sont pas engagés dans la démarche par crainte de difficultés mais également par manque d'informations sur les contraintes. Cette présentation concrète permet à chacun d'évaluer l'organisation à mettre en place en amont avant la mise en pratique dans sa propre structure.

### ***Les frais de déplacements :***

Intervention de Stéphane Guerrand sur les frais de déplacement : intervention très complète et détaillée elle aussi avec remise des documents aux membres présents : divers échanges ont lieu sur les pratiques et l'actualité en la matière.

Les documents seront mis à la disposition des collègues par mail. Remerciement aux collègues pour la pertinence de leurs interventions et leurs documents.

### ***Questions diverses :***

Les collègues souhaitent échanger sur la carte comptable et la circulaire n° 2013-189 du 14-10-2013

Patrick Roux fait un point sur la carte comptable : le ministère souhaite que chaque académie fixe elle même sa politique. Actuellement : 4.2 en moyenne nationalement, les circonstances locales peuvent justifier du point de vue du Ministère un écart par rapport à la moyenne de six.

Il est rappelé l'entretien de l'association avec le Rectorat lors de la dernière audience, il y a été souligné la faiblesse de certaines structures et notamment le problème lié aux compétences des équipes, la question du remplacement des techniciens comptables, de l'attractivité de ces fonctions. La question de l'investissement et de la formation des gestionnaires est de nouveau évoquée ainsi que celle des formations qui devraient être rendues obligatoires.

Catherine Jaunin rappelle aussi notre souhait émis lors de l'audience d'être consultés lors de l'évaluation du gestionnaire.

L'évolution des structures met en avant la notion de fondé de pouvoir qui dans certaines académies est développée ; celui-ci étant plus ou moins appelé à suppléer l'agent comptable. Dans notre académie, nous ne sommes pas dans ce schéma, le technicien comptable est une notion qu'on ne trouve que dans notre académie, où il est déjà difficile de conserver un bon technicien au sein des structures.

Il est également rappelé que nous avons évoqué la nécessité de la mise en place de fiches de postes lors de la parution des postes vacants. Nous n'avons pas été sollicités pour renseigner les postes actuellement vacants, les postes de catégorie B restés vacants à la rentrée semblent être en nombre assez important dans nos structures...

Vaut-il mieux un technicien comptable B ou C, ou un fondé de pouvoir A ? La réponse n'est pas évidente.

Il est évoqué le souhait d'une demande de nouvelle audience au Secrétariat Général.

### ***Activité de la Délégation :***

Audience du 11 septembre dernier

2 réunions de bureau

La prochaine AG Académique est prévue le 14 mai 2014 : Le recouvrement des créances sera à l'ordre du jour avec le projet de faire venir Me Léger huissier de justice. Le Lycée des Bruyères nous accueillera, nous pourrons proposer à maître Léger de répondre aux questions que nous comptons recenser préalablement à l'AG.

Le moment sera venu également de réélire un nouveau bureau pour trois ans.

Date de la prochaine réunion de bureau à fixer.

Le secrétaire de séance,

John Morrow